



PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE SPÉCIALE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA CORPORATION POUR LE DÉVELOPPEMENT DE L'ÎLE SAINT-QUENTIN TENUE LE 29 AOÛT 2022, À 17H00 EN PRÉSENTIELLE ET PAR VISIOCONFÉRENCE.

PRÉSENCES :

- M. Pierre Montreuil, président
- M. Richard Dober, vice-président
- Mme Marie-Christine Plante, trésorière
- M. Ghislain Lachance
- M. Jean-Pierre Bourassa
- Mme Lauréanne Daneau
- Mme Marie-Pierre Paquin-Boutin
- M. Mario Cossette

PERSONNES-RESSOURCES

- Mme Josée-Anne Labrousse, directrice générale de la Corporation pour le développement de l'île Saint-Quentin.

1. MOT DE BIENVENUE

Pierre Montreuil souhaite la bienvenue aux membres du conseil.

2. CONSTATATION DE LA RÉGULARITÉ DE L'AVIS DE CONVOCATION

Le conseil d'administration accepte à l'unanimité l'avis de convocation.

3. VÉRIFICATION DU QUORUM ET DES PRÉSENCES

Il y a quorum. La réunion peut donc continuer.

4. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Adopté à l'unanimité

5. ADOPTION DES MODIFICATIONS DES RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX

Le point 4.8 Confidentialité sera modifié comme suit : « Les informations et délibérations des assemblées du conseil d'administration sont de nature confidentielle, mais les résolutions sont de nature publique. »

Les modifications aux règlements généraux sont **adoptées à l'unanimité**

6. NOMINATION DES OFFICIERS

Ce point n'a pas lieu.

7. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

La levée de l'assemblée s'est faite à 17H40.

PROCÈS-VERBAL ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pierre Montreuil, président

26 septembre 2023

Date de l'adoption